

 GROUPEMENT HOSPITALIER CENTRE Hôpital des Charpennes	PROFIL DE POSTE GRADE : IDE FILIERE : SOIGNANTE Unité de soins de longue durée : 5C	Version : 3 Rédacteur : F. CHANTELOT Resp. valid. : I. CHEVALLIER Date validation : 10/2021
---	---	---

GROUPEMENT HOSPITALIER : GROUPEMENT HOSPITALIER DE GERIATRIE
SITE : HÔPITAL DES CHARPENNES
POLE D'ACTIVITE MEDICALE : PAM IVIE
SECTEUR/UNITE : 5 C – Unité de soins de longue durée
RESPONSABLE MEDICAL DU PÔLE : Professeur KROLAK SALMON
RESPONSABLE D'UNITE : Docteur CHESSEL
DIRECTEUR REFERENT : Mme V. LEFEVRE
ATTACHEE ADMINISTRATION : V. LEFEBVRE
DIRECTEUR DES SOINS : Mme GRISONI
CADRE SUPERIEUR DE PÔLE : Mme CHEVALLIER Isabelle
CADRE SUPERIEUR CLINIQUE : Mme F. PILLET
CADRE DE SANTE : M. CHANTELOT François

PRESENTATION GENERALE DU SITE ET DU SERVICE

L'Hôpital Gériatrique des CHARPENNES est un établissement à double appartenance :
 Groupement Hospitalier Centre et Institut du Vieillissement, il intègre les unités suivantes :

- Courts séjours,
- Soins de suite et de réadaptation,
- Unité cognitivo comportementale,
- Soins de longue durée,
- Unité d'hébergement renforcé,
- Hôpital de jour,
- Équipe mobile maladie d'Alzheimer,
- Imagerie médicale,
- Consultations externes,
- Centre de recherche clinique.

Spécificité des soins en unité de soins de longue durée :

Les personnes âgées sont accueillies pour une prise en charge en raison des soins médicalisés et/ou d'un niveau de dépendance ne permettant plus le maintien temporaire ou définitif au domicile.

Les soins donnés visent à répondre aux désirs de la personne âgée, à susciter en sauvegardant ce qu'elle peut faire elle-même et en préservant ses habitudes antérieures et ses souhaits. Dans ce contexte, la famille occupe une place privilégiée dans l'accompagnement des soins.

Les personnes âgées hébergées dans l'institution sont poly-pathologiques ce qui nécessite l'intervention de nombreux partenaires (médecins, spécialistes, paramédicaux).

CARACTERISTIQUES GENERALES DE L'UNITE 5 C

Unité de soins de longue durée dotée de 27 lits et située au 5^e étage. L'unité bénéficie d'un grand confort hôtelier (chambres seules uniquement) car vient de faire l'objet d'une rénovation complète.

Cette unité reçoit des patients poly pathologiques nécessitant des soins sur le long terme.

EQUIPE MEDICALE

Unité d'hospitalisation placée sous la responsabilité médicale suivante :

Médecin : Docteur CHESSEL

EQUIPE SOIGNANTE

Equipe (en équivalent temps plein) :

1 cadre de santé

4 IDE de jour

12 ASD de jour

AUTRES PARTENAIRES

Interviennent à temps partiel sur l'unité :

Une assistante sociale, un kinésithérapeute, un ergothérapeute, une psychomotricienne, une diététicienne, une psychologue, une animatrice, une coiffeuse, une esthéticienne.

Autres : bénévoles.

MISSIONS, ACTIVITES ET DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

Sa fonction d'infirmier est conforme à la loi du 31 mars 1978 et au décret n° 2002-194 du 11/02/2002 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier. **Dans le cadre de son activité quotidienne l'IDE dispense** des soins techniques, relationnels et éducatifs ; de plus il ou elle :

- Accorde une attention particulière à l'accueil des personnes âgées, à son information et celle de sa famille et veille à l'application des textes relatifs aux droits des patients,
- Contribue et partage la responsabilité de la continuité et de la qualité des soins,
- Participe aux groupes de travail et de réflexion suscités par la Direction des Soins afin d'enrichir les pratiques de soins,
- Veille au respect des valeurs, de la dignité des personnes âgées et de ses biens,
- Organise, planifie, et contrôle les soins en collaboration avec les aide(s)-soignants (tes) et les rééducateurs,
- Coordonne son activité avec l'ensemble des partenaires hospitaliers,
- Contribue à l'intégration des nouveaux agents et assure l'encadrement des étudiants IDE,
- Est responsable du projet de soins et/ou de vie du patient au sein de l'unité,
- S'inscrit dans une dynamique de prévention des risques professionnels (chutes, contention, incontinence, dénutrition...)

- Préserve la confidentialité des informations relatives aux patients,
- Participe à l'évaluation et à la prise en charge de la douleur,
- Assure une gestion rigoureuse du dossier de soins dans le logiciel Easily ainsi que les transmissions orales et écrites,
- Réaliser des soins dans un souci de sécurité, d'efficacité et de conscience professionnelle, en s'adaptant au besoin de repos et de sommeil de la personne âgée.
- Veille à la bonne utilisation des matériels et équipements mis à disposition de l'équipe.
- Respecte les procédures liées à la sécurisation du circuit des médicaments (fermeture des armoires à pharmacie, traçabilité des dispensations, broyage des médicaments...).
- Veille au respect et à l'application des droits des patients, préserve la confidentialité des informations et assure une vigilance quant aux biens matériels des patients.
- Participe aux groupes de travail, de réflexion, de recherche, suscités par la Direction des Soins afin d'enrichir les pratiques de soins.
- Maîtrise l'utilisation et veille à la bonne utilisation des matériels et équipements mis à disposition de l'équipe.

QUALITES REQUISES

- Faire preuve d'un grand respect de la personne âgée et la considérer dans sa globalité en lui assurant confort et réconfort. Adhérer aux principes de base du label « Humanitude » en adoptant une attitude bienveillante et bientraitante envers les patients,
- Posséder ou développer des compétences dans l'accompagnement des personnes en fin de vie.
- Etre capable de se positionner au sein d'une « grande équipe ».
- Savoir prendre des initiatives en l'absence du cadre de santé.
- Avoir des connaissances professionnelles et s'engager à les maintenir et les réajuster par des formations régulières.
- Etre disponible, calme et accueillant.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaires de travail : Poste à repos variable - base 7h30 par jour dans le respect du protocole d'accord en vigueur sur horaire 6h40-14h30 ou 14h-21h30

Roulements de repos : deux dimanches sur quatre de repos.

Mobilité attendue sur l'ensemble des unités de l'établissement en cas de besoin